

 enregistrement	Proposition pour un fonctionnement général de l' « Ecoscope »	Rédacteur : Jean LE FUR	Date création : 30.09.04	Référence: 50.001E/1
		Dernière modif. : 12/04/2005 10:37	Nb pages : 4	

Diffusion : - Philippe Cury, Pierre Chavance, Gildas Le Corre,
- Pierre Fréon, Francis Laloë, Nicolas Bez, Yunne Shin, Olivier Marode
- Documents du projet

Présentation

Ce document propose un descriptif du fonctionnement général (philosophie) du projet/laboratoire « écoscope ».

Ce texte se veut préparatoire : il a été établi pour constituer un support de discussion (donc soumis à critique) aux premières réunions de mise en place du projet/laboratoire « écoscope ». Il devrait être suivi de trois autres, dont certains sont en cours de préparation, concernant *(i)* la nature (le contenu), *(ii)* la définition (le cahier des charges) et *(iii)* la structuration (organisation, responsabilités, ressources humaines) de l'« écoscope ».

Ces quatre documents préparatoires, une fois lus et critiqués, pourront constituer une base pour lancer une série de réunions de concertation pour la mise en place et l'organisation du projet/laboratoire.

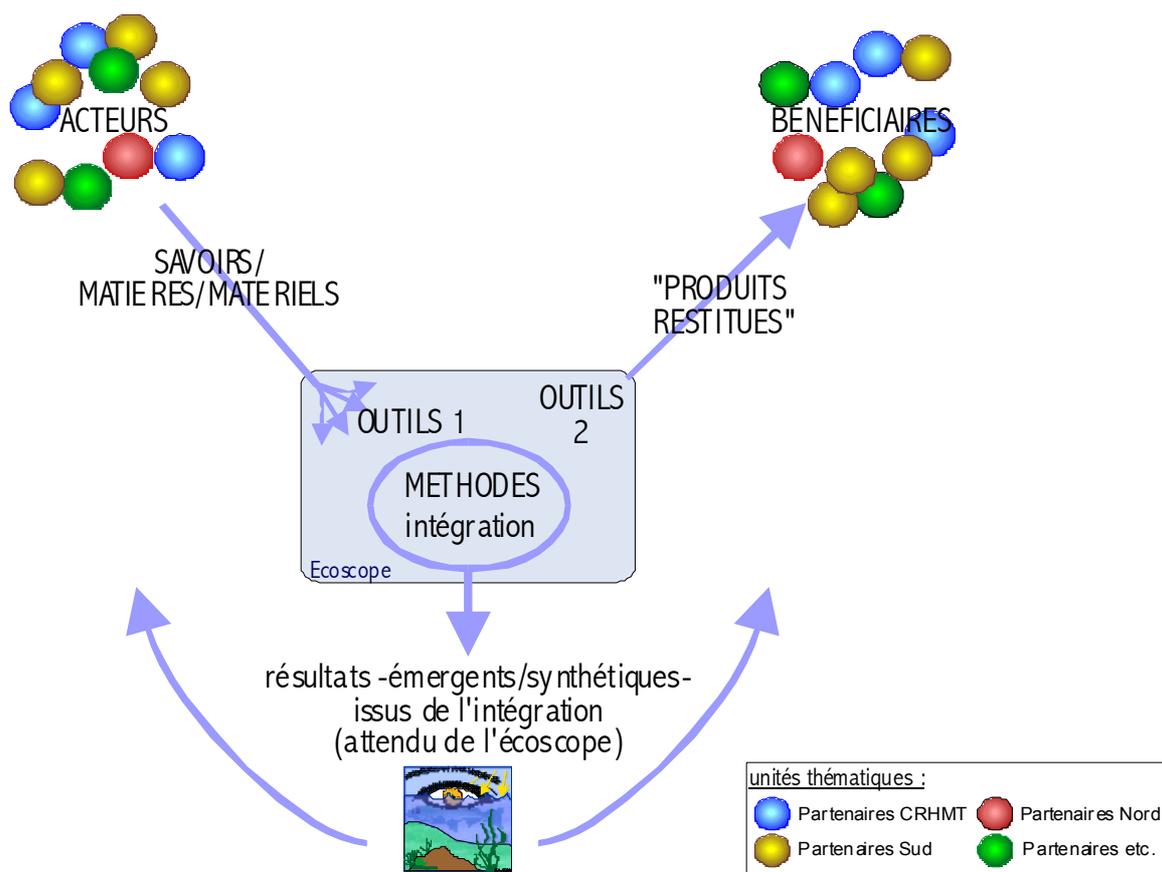
Principe de fonctionnement général de l' « écoscope »

L' « écoscope », justifié par ailleurs, a vocation à devenir un projet de laboratoire, apte à intégrer, thésauriser, articuler, restituer tous les savoirs acquis dans le domaine de l'EAF¹ par les parties prenantes. Cette démarche d'intégration doit permettre en outre d'ouvrir la voie à une perception – ou à des modes de perception – de la cohérence de ces domaines (« pour une vision intégrée des écosystèmes exploités »)

Plusieurs types d'éléments vont intervenir dans l' « écoscope » dont le fonctionnement général est présenté sur la Figure 1 ci-après.

¹ EAF : Ecosystem Approach to Fisheries / AEP : Approche Écosystémique des Pêches / AHE : Approche Halieutique des Écosystèmes

Figure 1: fonctionnement général de l' « écoscope » (ébauche)



On décrit dans la suite du texte, à partir de cette figure, (a) la notion clé d'acteurs-bénéficiaires, (b) le positionnement et le fonctionnement de l' « écoscope » dans le contexte décrit ; (c) les produits à attendre de cette approche (on rappelle que dans ce document, seuls les principes généraux sont décrits).

a) Les « acteurs-bénéficiaires »

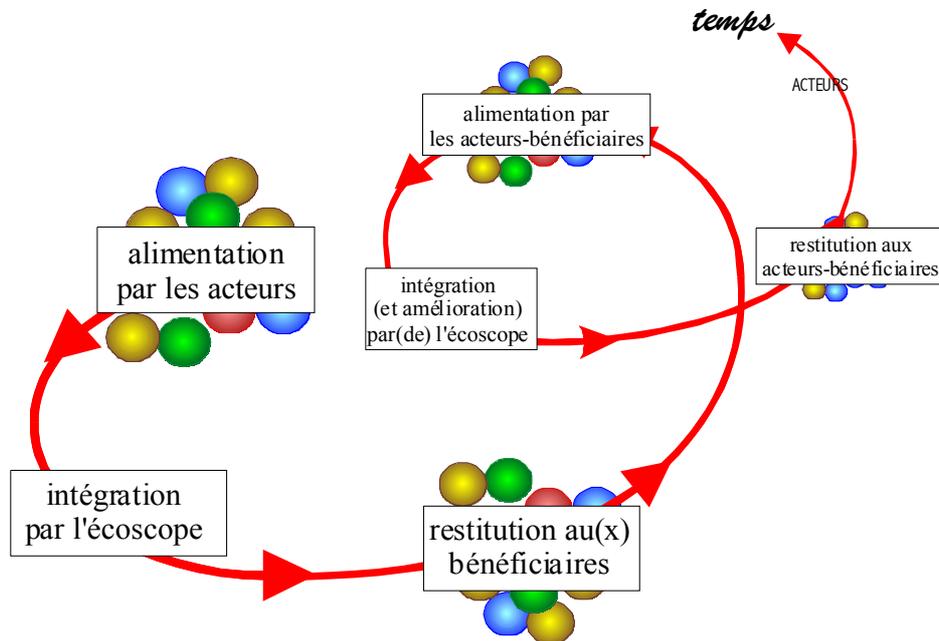
- ✚ des unités thématiques (UR de l'IRD, laboratoires Ifremer, centres de recherche, etc.) vont constituer les **acteurs** qui vont alimenter l' « écoscope » en « savoirs »². Selon les cas, le « savoir » pourra se présenter sous la forme de (i) données, (ii) informations, (iii) connaissances³. A priori, et selon sa nature, ce « savoir » fera alors l'objet de traitements différents.
- ✚ Les mêmes unités thématiques constituent simultanément les principaux **bénéficiaires** des activités de l' « écoscope ». On peut mettre en avant ici la notion d'« *acteur-bénéficiaire* » qui apparaît essentielle à la viabilité du projet. En effet, (i) le laboratoire ne peut exister s'il n'est pas alimenté en données, informations, connaissances (ii) son utilité ne se conçoit que s'il restitue les résultats qu'il produit ; enfin, (iii) sa pérennité n'est envisageable que s'il y a une appropriation de l' « outil » écoscope par les unités qui l'alimentent. On doit alors chercher à parvenir à un système où chaque bénéficiaire bénéficie en sortie de plus qu'il n'a apporté. Si l' « écoscope » fournit de la valeur ajoutée, le

² ou « matières » ou « matériels », etc.

³ les acquis tels que modèles, bases, logiciels, etc. devront être intégrés par une autre voie dans l'écoscope

système une fois amorcé progresse alors de façon durable (voir Figure 2). Les maîtres termes ici sont : restitution – valeur ajoutée – appropriation⁴.

Figure 2: intérêt (viabilité) du système fondé sur la notion d'acteur-bénéficiaire



Pour la réalisation du projet, on pourra chercher à envisager une augmentation/diversification progressive de la « population » des « acteurs-bénéficiaires » : dans un premier temps, et pour une phase qui devrait être principalement expérimentale, les unités présentes au CRHMT devraient constituer les principaux « acteurs-bénéficiaires ». La diversité des thématiques présentes permet en effet de disposer d'une diversité suffisante pour élaborer la robustesse de l'« écoscope »⁵. On pourra envisager ensuite des phases successives d'intégration de nouveaux types d'« acteurs-bénéficiaires » tels qu'unité d'autres pays du Sud, d'autres pays du Nord, selon les opportunités et les éventuelles orientations que pourra prendre le projet.

b) Le traitement par l'« écoscope »

Compte tenu de ce fonctionnement, l'« écoscope » se traduira essentiellement par un dispositif constitué d'un ensemble permettant (i) de faire circuler le savoir en (ii) l'enrichissant, « au passage », d'une valeur ajoutée issue de l'articulation/intégration.

Le dispositif en question (Figure 1, au centre) sera détaillé dans le futur document -nature de l'« écoscope »-. Il sera constitué d'un circuit et de plusieurs ensembles d'outils-méthodes-approches, sortes de « boîtes à outils » étendues, pour chaque étape de ce circuit. On distinguera principalement :

1. une boîte à outils pour la réception et l'intégration des savoirs (outils 1),
2. une boîte à outils pour l'articulation/intégration (méthodes) et
3. une boîte à outils pour la restitution/diffusion (outils 2).

⁴ Pour ce dernier aspect, un effort important de communication devra certainement être réalisé.

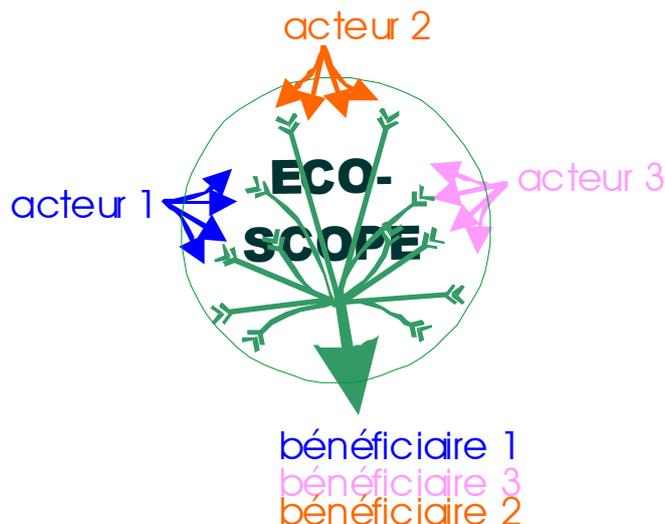
⁵ La robustesse de l'« écoscope » se réfère à la capacité qu'il doit avoir d'intégrer tout aspect des « écosystèmes marins exploités » et tout type de savoir acquis à leur sujet. Cette condition constitue un fondement de la problématique « écoscope ». Elle doit se traduire par une grande versatilité. Le choix initial de sources diversifiées de connaissances est capital à l'élaboration et la validation de cette qualité de l'« écoscope ».

c) Les résultats produits

L'apport/utilité de l' « écoscope » se traduirait en trois types de résultats :

1. la conservation, sauvegarde des savoirs,
2. la restitution intégrée des connaissances (Figure 1 en haut à droite). On aura ici un effet de synergie car, sur certains aspects de la restitution, chaque acteur pourra bénéficier des savoirs « offerts » par toute la communauté (voir Figure 3)

Figure 3 : un des attendus du projet : des bénéfices partagés en termes de restitution des savoirs



le troisième (et principal) attendu (bas de la Figure 1) serait un résultat induit. :

3. une perception émergente de ce qu'est un écosystème, son essence et les moyens d'en user. Cette perception devrait constituer un produit de l'ensemble des activités ; elle pourra être produite par (i) la reconnaissance des dénominateurs communs, (ii) l'identification du rôle et de la place de la diversité des approches et des savoirs, (iii) l'élaboration de typologie partagées, (iv) la mise à disposition d'un milieu original pour l'échanges des idées, (v) etc.

Conclusion

Faire de l' « écoscope » un projet fonctionnel suppose fondamentalement d'assurer la circulation des savoirs. Deux points importants permettent de cadrer le développement de cette approche pour le projet :

1. L'ambition du projet « écoscope » en fait un projet de moyen terme (8-10 ans). Pour qu'il puisse fonctionner, il faut que l'intérêt qu'il suscite présente une progression (notion de montée en puissance)
2. S'il s'agit bien d'un projet de recherche méthodologique c'est aussi, par nature, un projet de service.

Dans ce contexte, l'**appropriation** par les acteurs et l'**utilité** perçue par les bénéficiaires constituent deux des critères clés à remplir pour assurer sa pérennité. L'approche acteur-bénéficiaire est intéressante dans la mesure où elle fusionne les questions liées à ces points en une seule problématique.

Rédaction : JLF / saisie : JLF